



Département de l'aménagement
du territoire

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 22 juin 2026

Objet : Question parlementaire n° 4258 du 18 juin 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Construction d'un parking pour l'hôtel et d'un centre de bien-être à Rodange ».

Madame la Ministre,

En date du 18 juin 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures, du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et du Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre du Logement et de
l'Aménagement du territoire

(s.) Claude Meisch